



Déclaration liminaire FSU

F3SCTA · mardi 8 octobre 2024

A l'occasion des élections législatives, la FSU a pris ses responsabilités pour se joindre au barrage républicain, avec d'autres organisations progressistes et de transformation sociale, elle a œuvré contre le poison du RN et de ses alliés en soutenant un programme de rupture avec l'ordre libéral établi destructeur.

La FSU, la CGT et Solidaires appelaient à la grève mardi 1^{er} octobre : pour abroger la loi retraite à 64 ans, pour augmenter tous les salaires, bourses, pensions et minima sociaux, pour les services publics, contre la nouvelle cure d'austérité imposée et pour le respect du résultat des urnes.

C'est encore dans l'Oise et à Creil que le premier voyage officiel de la nouvelle ministre de l'Éducation Nationale a eu lieu ce jeudi. Comme toujours, la FSU l'a accueillie en lui rappelant nos revendications. L'occasion d'un débat et des revendications fièrement portées par la FSU auprès d'une ministre qui paraît déjà bien éloignée des préoccupations des personnels et de la réalité du terrain, la mayonnaise n'a pas pris ! L'accent est mis sur l'urgence de la création d'un statut de fonctionnaire pour les AESH et tous les précaires de l'éducation. Les autres points concernaient des moyens pour réduire le nombre d'élèves par classe, des créations de divisions et de postes (RASED, remplacement... sans le recours à des retraité·es bien sûr), afin de pourvoir l'ensemble des postes (enseignant·es, assistant·es social·es, psychologues scolaires... et bien sûr la nécessité de réévaluer tous les salaires des personnels et notamment des plus bas qui plafonnent à 800 €.

D'autres sujets auraient pu être abordés avec la ministre, ce sera le cas dans nos instances et nos mobilisations locales.

Concernant la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels de l'académie, la FSU souhaite aborder la question du bâti scolaire et public. Si les responsables politiques n'ont pas pris la mesure des annonces des scientifiques du GIEC, il est encore temps et nécessaire d'intervenir. Des mesures doivent être prises pour un plan national de réhabilitation des écoles, des établissements scolaires et des services.

Le décret tertiaire (2019-771) du 23 juillet 2019 exige une baisse de 40 % de la consommation énergétique des bâtiments d'ici à 2030, mais impose également de mener un recensement pour agréger les données thermiques des bâtiments tertiaires.

La FSU demande que soit réalisée une collecte de ces données au niveau académique auprès de toutes les collectivités propriétaires des bâtiments à usage des personnels de l'EN, pour évaluer et faire respecter ce décret.

La FSU demande le bilan des remontées amiante de l'an passé.

La FSU continue de s'opposer aux projets écocides. Ces derniers sont l'illustration que perdurent des politiques « du produire plus, du transporter plus, plus vite et partout ». Dans notre académie c'est, par exemple, le projet de Canal Seine Nord Europe qui cumule toutes ces tares. La FSU soutient les luttes et les manifestant·es qui s'y opposent. La FSU dénonce également les appels à projet intégrant des élèves dans cette aberration écologique (cf le mail de la Délégation Régionale Académique à l'éducation Artistique et Culturelle).

Une enquête a mis au jour la présence de polluants éternels dans l'eau du robinet de nombreuses communes de notre académie. Ces communes abritent des écoles et établissements scolaires.

Qu'avez-vous mis en œuvre pour prévenir et protéger la santé des personnels ?

La FSU vous alerte sur la situation de nos collègues directeurs et directrices d'école. La FSU, lors des groupes de travail, a toujours porté ses revendications pour améliorer la situation mais rien ne change ou pire, la situation s'aggrave. La mise en application de la loi Rilhac participe à cette dégradation. Les directeurs et directrices sont submergé·es de tâches, d'injonctions parfois contradictoires ce qui crée l'empêchement de bien travailler. En cette fin de période, l'addition est lourde : à l'incontournable organisation des élections des représentants des parents d'élèves s'ajoute ici l'évaluation d'école (dont nous rappelons que la participation n'est pas obligatoire pour les personnels), des formations en dehors du temps scolaire (le soir et/ou le mercredi avec un vocabulaire qui traduit bien la volonté de structurer le *management* dans les écoles.), l'organisation et l'animation de la « journée de solidarité » sur le thème du harcèlement, la restriction des attributions de

contrats civiques...et, pour beaucoup, en plein congés d'été, le 15 juillet, l'annonce d'une évaluation spécifique maintenant... Ce choix politique participe de l'éloignement des directeurs et directrices de leurs pairs. Il montre une volonté d'en faire un rouage de la chaîne hiérarchique.

Pour la FSU, ce sont les collectifs de travail qui doivent être renforcés avec plus de temps pour les équipes, des moyens - notamment de décharge - et de la reconnaissance pour les directeurs et directrices.

Concernant les fiches RSST, il est à noter que la dématérialisation a permis une remontée plus aisée, un suivi facilité pour les membres des F3SCT et le constat du manque de réponse sur certains lieux.

La majorité des fiches concerne les risques psychosociaux, aussi la FSU demande que toutes demandes d'accident de service concernant les RPS soient sérieusement prises en compte, sollicitant une expertise si l'employeur émet un doute et non déboutées pour « situation inhérente au métier ».

La FSU souhaite aussi aborder le thème de l'inclusion. La dégradation des conditions de travail des personnels en charge de la scolarisation d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou comportements perturbateurs est croissante en cette rentrée.

La FSU continue de porter ses mandats de renforcement et de développement de l'ASH, elle revendique une politique ambitieuse pour les enseignements adaptés et spécialisés.

L'inclusion ne doit pas se faire au détriment de la santé des personnels. Quels sont les actions et moyens mis en œuvre depuis l'examen des premières remontées de fiches RSST ?

Depuis la mise en place des PIAL, les conditions de travail des AESH n'ont cessé de se dégrader. L'expérimentation des PAS à la rentrée reprend ces mêmes logiques. La baisse du nombre de créations d'emplois d'AESH à la rentrée a déjà des conséquences visibles : augmentation du nombre d'élèves sans prise en charge, accompagnement sur le temps de pause méridienne sans moyens supplémentaires, glissement d'heures d'accompagnement du scolaire vers le périscolaire, non augmentation, voire baisse, des quotités de travail... La FSU dénonce ces dégradations qui heurtent de plein fouet des personnels déjà fortement précarisés et aggravent les difficultés de recrutement.

La FSU constate une augmentation des enquêtes administratives. Combien d'enquêtes sont menées ? Quelles sont les règles qui les régissent ? Avez-vous évalué l'impact de ces enquêtes sur les personnels ?

D'ici 2028, les effectifs devraient diminuer d'environ 556 000 élèves dont 77 % dans le premier degré et 20 % en collège. Quelle réalité pour notre académie ? Le rapport des Inspections générales envisage une suppression massive des emplois et jusqu'à 2 359 classes fermées dans le premier degré, 1 400 en collège et 1800 ETP retirés en lycée. Aucune académie n'est épargnée, pas plus que l'éducation prioritaire. Pour la FSU, cette évolution démographique est l'occasion bien au contraire de baisser les effectifs, d'améliorer les conditions de travail et de carrière avec comme répercussion première, l'amélioration des conditions d'apprentissage de tous les élèves.

Pour les enseignant·es, les traitements indiciaires indécents au regard de ceux perçus par les fonctionnaires de catégorie A ne font qu'accroître les difficultés à recruter pour l'avenir et palier aux nombreux départs qui s'annoncent. Il est urgent de dépasser les promesses non tenues pour un traitement juste et digne des enseignant·es afin que cesse la paupérisation et les pressions pour signer des contrats Pacte qui dégradent les conditions, le temps et les relations de travail.

Dans l'académie, les professeur·es d'EPS sont fortement impactés par les économies imposées, ici la suppression des créneaux piscine pour mettre en place le Pacte du mercredi matin avec les enseignant·es du premier degré, là, des déplacements empêchés pour se rendre à des rencontres UNSS si l'enseignant·e ne trouve pas de remplaçant·e et surtout 8 jours de formations déployés les mercredis entravant là encore l'UNSS. Ces annonces au lendemain des jeux olympiques et paralympiques font tache sur notre académie et soulignent le travail empêché de nombreux personnels.

La recherche de moyens financiers nécessite, dans l'immédiat, une transparence et un contrôle accru des emplois et budgets affectés au privé sous contrat avec l'État et les collectivités territoriales.

La FSU souligne également que la suppression du SNU permettrait de réaffecter les budgets qui y sont consacrés pour l'amélioration des conditions de travail et d'études.

La FSU dénonce le plan social que subit la PJJ qui a des conséquences directes sur la prise en charge de certains élèves et contribue à une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels.

La FSU continue d'exiger au moins 3 milliards d'euros et une loi globale pour éradiquer les violences faites aux femmes y compris au travail et s'attaquer véritablement à la culture du viol. La honte et la peur doivent changer de camp. Ce continuum des violences commence dès le plus jeune âge, entre autres par les injonctions liées aux normes de genre ou à une appropriation du corps des femmes et des enfants, rappelant là aussi l'urgence d'une effectivité de l'éducation à la sexualité dès le plus jeune âge. Combien d'enseignement entravé dans l'académie ? Suite à la nomination du nouveau gouvernement, toujours pas de ministre de plein exercice à l'égalité entre les femmes et les hommes mais un ministère fourre-tout avec une ministre déléguée à la famille et à la petite enfance et une secrétaire d'État à l'Égalité. Ce qui en dit assez long sur la relégation de ces questions dans un gouvernement globalement conservateur, voire réactionnaire, si on en juge par les prises de position de certain·es de ses ministres sur le mariage homosexuel, sur l'IVG... Comment s'assurer du bon développement de la politique académique de lutte contre les VSS ou tous autres violences, discriminations, harcèlements ou agissements sexistes ?

Nul doute que les mobilisations en faveur des droits des femmes prendront une place importante dans les mois à venir et notamment le 25 novembre prochain, journée internationale pour l'éradication des violences faites aux femmes.

Il y a urgence à imposer d'autres choix pour traiter les urgences sociales, économiques, démocratiques et écologiques, dessiner un autre avenir et éviter ainsi de voir l'extrême droite arriver rapidement au pouvoir. La FSU appelle ainsi à renforcer les mobilisations pour la défense des services publics, pour une rupture en matière d'éducation. La FSU créera les conditions de mobilisations interprofessionnelles pour l'abrogation de la réforme des retraites, pour la justice fiscale, pour l'augmentation des salaires.